

Montréal, 25 février 2015

Le très honorable Stephen Harper
Premier ministre du Canada
Chambre des communes
Ottawa, Ontario
K1A 0A6

Objet: enquête publique sur la disparition de femmes autochtones

Monsieur le Premier ministre,

L'Afeas (Association féminine d'éducation et d'action sociale), un organisme regroupant 10 000 Québécoises, demande au Gouvernement canadien, à l'instar de plusieurs autres voix, de tenir une Commission d'enquête nationale sur les meurtres et les disparitions de plusieurs centaines de femmes autochtones au cours des dernières décennies.

Nous ne pouvons ignorer une telle tragédie en restant insensibles au cri du coeur de nos soeurs qui subissent de telles violences. D'ailleurs, le rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones demande lui-même au gouvernement fédéral de lancer une telle commission. Il estime même que le Canada « fait face à une crise quand il s'agit de la situation des peuples autochtones ». Une commission d'enquête nationale permettrait aux proches de ces femmes d'être entendus, en plus de démontrer une sensibilité face aux inquiétudes soulevées par les familles et les communautés touchées par ces disparitions.

L'Afeas joint donc sa voix à celles des dirigeantes et dirigeants autochtones, de même qu'à celles de la société civile qui réclament cette enquête. À notre avis, une telle enquête permettrait de rebâtir une relation de confiance et contribuerait à mettre fin à la violence faite aux femmes autochtones.

Nous espérons que le Gouvernement du Canada réponde positivement à cette demande d'enquête.

Acceptez, Monsieur le Premier ministre, l'expression de nos sentiments distingués.



Lise Girard
secrétaire générale

c.c. L'honorable Bernard Valcourt, Ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien
L'honorable Dre K. Kellie Leitch, Ministre du Travail et ministre de la Condition féminine
Mme Viviane Michel, présidente, Femmes autochtones du Québec
Mme Michèle Audet, présidente, Femmes autochtones Canada